

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : Approuvé le 19 Déc. 1951 sous le n° 9602/E-M.
A/3-EG . 2° série . Titre XIV, Tir, Manuel de la section de réglage par coups fusants hauts. [ART. 204]

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch. Lavauzelle et Cie, 1952

Description matérielle : 1 vol. (192 p.) : pl. h. t. ; 21 cm

Autre variante du titre : [Tir.]

[Manuel de la section de réglage par coups fusants hauts. [ART. 204].]

Sujet(s) : ART. 204

Artillerie, Technique du tir, Contrôle par coups fusants hauts

Tir, Artillerie, Contrôle par coups fusants hauts